

Duplicata

GREFFE  
DU  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE BETHUNE

R E C E P I S S E D E D E P O T

PLACE LAMARTINE  
62407 BETHUNE CEDEX  
TEL : 03.21.68.72.00

FROMAGERIE LE CENTURION

ZA LES PORTES DU NORD

62820 LIBERCOURT

V/REF : MME B DUBAELE  
N/REF : 95 B 335 / A-1713

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BETHUNE CERTIFIE  
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 08/10/97, SOUS LE NUMERO A-1713,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27/06/97

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE  
FROMAGERIE LE CENTURION  
SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION  
ZA LES PORTES DU NORD  
62820 LIBERCOURT

R.C.S BETHUNE B 323 179 374 (95 B 335)

LE GREFFIER



A 1713

**FROMAGERIE LE CENTURION**  
Société Anonyme au capital de 1 000 000 de Francs  
Siège social : Z.A. Les Portes du Nord 62820 LIBERCOURT  
RCS BETHUNE B 323 179 374

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 1997**  
**Procès-Verbal de délibération**

**E X T R A I T**

L'an 1997, le 27 Juin, au siège social à Libercourt, les Administrateurs de la société anonyme FROMAGERIE LE CENTURION, se sont réunis en conseil, sur la convocation du Président.

Sont présents :

- Monsieur Hugues VAN DE WOESTYNE, Président Directeur Général,
- Monsieur Maurice VAN DE WOESTYNE, Directeur Général,
- Monsieur Bernard HESSEL, Directeur Général
- La société Anonyme PROLAIDIS représentée par François VAN DE WOESTYNE

Seuls membres du conseil.

Tous les administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Hugues VAN DE WOESTYNE préside la séance en sa qualité de président du conseil d'administration.

Monsieur Michel MAHIEUX, représentant la S.A. M. MAHIEUX ET ASSOCIES, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté sans observation par le conseil.

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur la nomination d'un directeur général.

**NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL**

Sur la proposition de son président, le conseil désigne, en remplacement de Monsieur Bernard HESSEL démissionnaire de ses fonctions de directeur général, mais qui reste administrateur, Monsieur François VAN DE WOESTYNE demeurant 299 Domaine de la Vigne à 59910 BONDUES, en qualité de directeur général non-administrateur, pour une durée équivalente à celle du mandat de président de Monsieur Hugues VAN DE WOESTYNE.

Dans le cas où Monsieur Hugues VAN DE WOESTYNE viendrait à cesser d'exercer ses fonctions de président pour quelque cause que ce soit, Monsieur François VAN DE WOESTYNE conservera ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau président.

Remerciant le conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur François VAN DE WOESTYNE déclare accepter ces fonctions.